



COMMUNIQUE

Suite au vote négatif et anonyme de six conseillers municipaux lors du Conseil Municipal du 27 février 2023, le projet d'aménagement d'un local commercial au N° 59 rue Albert Sans et les aménagements autour de l'église sont suspendus siné dié.

Outre le fait que la municipalité ne peut plus aider à l'installation de deux jeunes artisanes sauratoises, il faut noter que deux ans de travail et plusieurs dizaines de milliers d'euros ont déjà été engagés à perte dans cette opération et 150 à 200 000 euros d'aides sont perdus pour la Commune.

Il s'agit du deuxième projet structurant pour Saurat, bloqué par des élus municipaux.

Le Maire

Jean Luc ROUAN

